

ORDRE DES AVOCATS

A LA

COUR DE PARIS

Le Bâtonnier

Paris, le 5 mars 2018

Contact :

Ariane Baux abaux@avocatparis.org

Département des relations internationales

Madame le Bâtonnier, Monsieur le Bâtonnier,

Comme chaque année, le Barreau de Paris organisera, du lundi 8 octobre au vendredi 30 novembre 2018 (8 semaines), le « Stage International », formation destinée à de jeunes confrères étrangers, maîtrisant le français et désireux de découvrir notre droit ainsi que la pratique de la profession d'avocat en France dans un environnement international.

Les jeunes consœurs et confrères sélectionnés reçoivent, durant le mois d'octobre, un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) portant notamment sur notre déontologie, notre système juridictionnel et nos procédures judiciaires, dispensé par des praticiens et des professeurs de grande qualité. Cette formation théorique est complétée par une expérience pratique au mois de novembre au sein de cabinets d'avocats parisiens.

Cette année se tiendra également une version du programme en anglais l'« International Program » du lundi 14 mai au vendredi 20 juillet (10 semaines).

Le « Stage international » et l'« International program », rencontres entre professionnels du droit désireux de comparer leurs pratiques, offrent l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

Nous serions ravis d'étudier la candidature de confrères inscrits à votre barreau que vous recommanderiez pour ces programmes et qui rempliraient les conditions requises pour leur bon déroulement à savoir être âgé de moins de 40 ans, bénéficier d'une assurance responsabilité civile, avoir une bonne connaissance du français pour le « Stage international » ou de l'anglais pour l'« International program ».

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au 8 juin pour le « Stage international », jusqu'au 6 avril pour l'« International program » (Contact : abaux@avocatparis.org).

Le dossier des candidats proposés devra inclure les pièces justificatives suivantes :

-pour le « Stage international » : un curriculum vitae en français, une lettre de motivation en français, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2018) ;

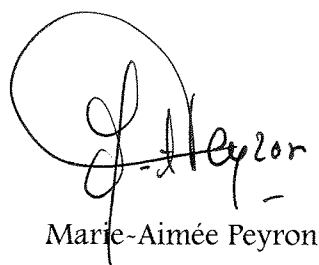
-pour l'« International program » : un curriculum vitae en anglais, une lettre de motivation en anglais, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2018).

Dans le cadre de ces formations, l'enseignement est gratuit, il est entièrement pris en charge par le Barreau de Paris. En revanche, il appartient au participant d'assurer la prise en charge intégrale de son voyage et de son séjour à Paris.

Veuillez trouver en pièce jointe un descriptif des principales caractéristiques de l'« International program ».

Je me réjouis à l'idée d'accueillir des consœurs et confrères issus de vos barreaux.

Je vous prie de recevoir, Madame le Bâtonnier, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de toute ma considération confraternelle.



Marie-Aimée Peyron